

Le tremblement de sa main l'empêchait de rester lucide. Ses émotions contrôlaient l'entièreté de son corps : ses bras tremblaient, ses yeux étaient rouges, son visage était pâle il virait de temps en temps au vert. On pouvait lire à travers son corps ses émotions. Le dégoût et la terreur étaient au rendez-vous.

Aujourd'hui nous sommes lundi 24 novembre, un meurtre a eu lieu dans un village voisin du Luberon. Jean Boucquet, personne âgée et retraitée depuis plus de 10 ans, a été tué. Nous avons retrouvé son corps dans une forêt. Selon le rapport d'autopsie il a été étranglé puis frappé au niveau du crâne à plusieurs reprises. La cause de sa mort serait due à l'étranglement long et sévère. La victime serait morte aux alentours de 4h34 du matin. Sa femme, Odile, nous témoigne la découverte du cadavre de son mari :

« Mon mari se promenait comme chaque matin dans la forêt mais il n'en revenait pas... cela faisait bien 2h qu'il devait rentrer pour déjeuner. Inquiète, car vous savez à notre âge tout peut arriver d'un moment à l'autre, je décidai de faire un tour dans la forêt afin de me rassurer. Je cherchai, criai, fouillai les moindres recoins de la forêt, mais je ne le trouvai pas : il était introuvable. J'avais en compagnie, notre chien Filou qui pouvait éventuellement renifler les pas de mon mari et le retrouver. Filou beaucoup trop heureux de sortir à des heures inhabituels était ingérable : il naviguait à droite puis à gauche, reniflait les arbres, les champignons sauvages, les feuilles, les roches. Quand soudain, Filou aboya comme il ne l'a jamais fait, mes tympans se mirent à siffler, un mal de tête me prit : j'avais l'impression qu'on me broyait le cerveau à chaque battement de cœur. Puis il se mit à tirer comme il ne l'avait jamais fait sur la laisse, il était obnubilé par une étrange forme sous le feuillage. Il commença à creuser, creuser tout en aboyant, une chose de couleur chair apparut : une main. Je poussai un cri, tirai sur la laisse du chien qui toujours préoccupé par le cadavre restait et résistait lorsque je tirai. Je forçais de plus en plus sur la laisse à tel point que je faillis même l'étrangler ! Encore obsédé par l'odeur horrible qu'exhalait le corps du cadavre il ne bougeait pas. Je pris une branche d'arbre relativement épaisse par terre et le frappai à plusieurs reprises sur la tête pour le faire bouger. La scène était terrifiante. Sous les coups de bâton il se dégagea, et mon premier réflexe fut d'appeler la police. Quelques heures après cette atroce découverte, on m'annonça que ce cadavre était mon mari... Lorsqu'on me le montra pour confirmer son identité, je fus submergée par une vague de dégoût et de tristesse profonde : des nausées me venaient et les larmes me montaient aux yeux avec une rapidité effrayante. Mes émotions contrôlaient mon corps, je n'étais plus maître de moi. Je me retenais d'éclater en sanglots, mes mains tremblaient sans que je ne puisse rien faire. »

A la suite, de ce témoignage, la police interrogeait les quelques voisins qu'avait le couple. Le voisinage était apprécié de tous, l'ambiance était joviale. Souvent, le vendredi soir quand Jessica et Maxime, des voisins, déposaient leurs enfants chez les grands parents, avait lieu un « dîner entre voisins ». C'est ainsi qu'ils appelaient ce regroupement convivial où ils se racontaient des anecdotes, plaisantaient entre eux, afin d'en apprendre davantage sur la personnalité et le caractère de chacun. Le dîner entre voisins était le cœur de la bonne entente du voisinage. En effet, depuis cette réunion instaurée, une forte complicité s'était formée. Le voisinage était constitué d'un vieux couple dont la maison était collée, très proche, à celles de Jean et Odile, de deux sœurs Elise et Charlie, d'une famille nombreuses et enfin d'une jeune famille venant tout juste d'emménager dans le secteur.

La police interrogea la jeune famille en premier. Ils n'ont pu donner des informations pouvant aider l'avancée de l'enquête car étant nouveau ils n'ont pas eu le temps de discuter avec Jean et Odile. L'interrogatoire se poursuit avec les deux sœurs colocataires. Selon elles, lors du dernier dîner entre voisins, Odile était froide avec Jean et de même pour Jean. Mais elles pensent que c'était l'une de leurs ridicules disputes. En effet, elles affirment avoir déjà vu Odile et Jean se disputer à cause d'une table mal nettoyée, donc elles ne se font pas de soucis.

Ensuite, la police interrogea la famille nombreuse. Ils n'ont pas souhaité s'exprimer au sujet d'Odile et Jean car ne les connaissant pas beaucoup, ils ne voulaient pas brouiller les pistes. Ils ont juste précisé qu'Odile avait récemment dû partir à l'hôpital à cause de ses problèmes de cœur. Sa montre, contrôlant sa fréquence de battement de cœur s'est affolée la semaine dernière.

Et enfin, la police interrogea le vieux couple proche de la victime et de sa femme. Le vieux couple trouvait qu'Odile et Jean se disputer de plus en plus. Étant des maisons collées, ils pouvaient souvent entendre les disputes longues de leur voisin. Ils affirment eux aussi avoir ressenti un vide entre Jean et Odile lors du dîner. Mais Bernadette, femme du vieux couple, confie à la police une phrase prononcée par Odile lorsqu'elles sont allées au marché la veille l'après midi « La vieillesse ne va pas à Jean ! Des fois je me demande pas s'il ne serait meilleur de vivre toute seule sans lui ». Bernadette avoue avoir été surprise lorsqu'elle lui dit cette étrange phrase. Plus tard dans la journée, elle croisa Jean dans la rue et lui demanda ce qui pourrait éventuellement expliquer le comportement d'Odile. D'après Jean, elle aurait apparemment volé une grosse somme d'argent à une ancienne amie à elle. Jean la menaçait de tout balancer à la police et à son ancienne amie lors de leur dernière dispute.

Tout laisse penser que la meurtrière est Odile. Le froid entre Jean et Odile, les disputes fréquentes et inutiles. Pourtant, il est impossible qu'elle soit capable de commettre un tel meurtre c'est-à-dire d'étrangler et de tabasser à plusieurs reprises une personne. Elle est âgée et atteinte de problèmes au cœur. La police réfléchit assidûment à une raison qui puisse les assurer que la meurtrière est belle et bien l'épouse de son mari. Ils se remémorent les témoignages du voisinage, le témoignage d'Odile et ils trouvèrent immédiatement que la meurtrière était bien Odile, la femme de la victime.

La police se précipita au domicile d'Odile : ils toquèrent deux fois de façon forte et sec. Les sirènes retentissaient dans le quartier, les voisins quittèrent rapidement leur domicile pour observer l'inimaginable. Odile ouvra la porte vêtu d'un pantalon en tissu traînant par terre, d'une veste en carreau allant jusqu'à ses genoux. La veste blanche à l'achat était devenue jaunâtre. Ses cheveux étaient sales et gras reliés par un chignon tombant. Des mèches se sont échappées de la coiffure et dansent à l'avant du crâne. Ses yeux étaient rouges comme le feu, son visage était pâle, inanimé. Sous ses ongles, se trouvaient une multitude de bactéries formant une noirceur.

La police se trouvait face à un mort vivant.

Ils attrapèrent Odile sous les yeux terrorisés des voisins et prononcèrent :

« Madame Boucquet Odile vous êtes arrêtée aujourd'hui le 30 novembre à votre domicile pour le meurtre de votre mari Jean Boucquet. »

Une foule s'était formée dans le jardin des Boucquet. Tous avaient la bouche grande ouverte exprimant l'incompréhension de la scène à laquelle ils venaient d'assister. Ils étaient sous le choc.

Un officier de police prit la parole et capta l'attention de la foule :

« Madame Boucquet, vous devez sûrement vous demander comment nous avons trouvé qui était le coupable de cet affreux meurtre. Rassurez-vous je vous comprends, en effet notre enquête était dure car nous avons très peu d'indices. Mais une chose a retenu notre attention lors de votre témoignage. Si je me souviens bien, vous avez prononcé cette phrase « Je forçais de plus en plus sur la laisse à tel point, je faillis même l'étrangler ! Encore obsédé par l'odeur horrible qu'exhalait le corps du cadavre il ne bougeait pas. Je pris une branche d'arbre relativement épaisse par terre et le frappai à plusieurs reprises sur la tête pour le faire bouger. » Eh bien cette phrase est juste. Mais ce n'est pas votre chien que vous avez étranglé et tabassé à plusieurs reprises... mais votre mari. »

La foule poussa un immense cri d'horreur tel une chorale en parfait accord.

« Dans le rapport d'autopsie on nous indique, que votre mari a été étranglé et frappé à la tête à plusieurs reprises exactement comme vous nous l'avez décrit. Vous l'avez étranglé avec la laisse de votre chien et vous l'avez tabassé avec une branche d'arbre suffisamment épaisse pour cogner. Votre mari perdit l'équilibre tomba et vous en avez profité pour écraser son visage à coup de branche. De plus, le rapport nous informe que le meurtre a été commis aux alentours de 4h34... »

L'officier arracha la montre qui contrôlait la fréquence du pouls cardiaque de madame Boucquet. Il se précipita dans les paramètres de la montre tactile et cliqua sur le compte rendu du 24 novembre, le jour du meurtre de Jean. Un sourire en coin se dessina sur le visage de l'officier : il venait de confirmer que Odile était la meurtrière.

« C'est étrange dit-il. Lorsque je clique sur le compte rendu du lundi 24 novembre on s'aperçoit que votre pouls s'est accéléré d'un seul coup à 4h28 du matin ! Si je me rappelle bien, sur le rapport d'autopsie il est écrit que votre pauvre mari est mort aux alentours de 4h34. Quelle coïncidence. Mais c'est absurde ! Pour quelle raison avez-vous tué votre mari ? Quelqu'un sait parmi ce monde ? »

La foule se tut et fit mine de pas comprendre la question. Voyant la lâcheté de son public, l'officier reprit de vive voix :

« Eh bien vous allez être d'autant plus sous le choc. Madame Boucquet a tué son mari car il la menaçait de balancer une énorme fraude faite par Madame. En effet, votre voisine a volé une immense somme d'argent à une soi-disant amie à elle. Jean l'ayant découvert, prenait cette argument pour faire taire Madame Boucquet lors de leurs disputes. Mais ça ne lui a pas plu et sur le coup, elle pensa à un moyen de tuer rapidement son mari pour qu'il ne le répète à personne. Elle exécuta son plan le lendemain lorsque Jean alla se promener. »

Les policiers l'embarquèrent et l'emmenèrent au commissariat. Elle ne protesta pas.